



Demande de souscription individuelle Assurance des Loyers Impayés Propriétaire bailleur

TABLEAU DES LIMITES DE GARANTIE

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES - ALI SACAPP-SAA/MATMUT & CO CG 011120

Conditions d'éligibilité

- ✓ Biens situés en France Métropolitaine.
- ✓ Nouveaux locataires et locataires en place depuis moins de 6 mois : le taux d'effort (loyer/revenu fiscal) du locataire ne doit pas dépasser 37 %.
Cependant, si l'un des candidats locataires occupe un emploi en CDD, en INTÉRIM ou est INTERMITTENT DU SPECTACLE, le montant du loyer charges comprises ne devra pas excéder 33 % de son (leur) revenu net global annuel.
- ✓ Locataire en place depuis plus de 6 mois : le locataire doit être à jour de ses obligations et sans incident de paiement, ni de règlements opérés majoritairement par remise d'espèces au cours des 6 derniers mois ou depuis son entrée dans les lieux.

Tableau des garanties

	Durée / Plafond	Franchise
Loyers Impayés Pertes pécuniaires résultant du non-paiement des loyers, charges et taxes récupérables par les locataires défaillants	Durée limitée à 24 mois	} Sans franchise, lorsque le bail prévoit un dépôt de garantie d'au moins un mois ou franchise d'un mois de loyer hors charges en l'absence de dépôt de garantie
Recours suite a loyers impayés et dégradations locatives <ul style="list-style-type: none">✓ Frais de contentieux✓ Frais de procédure✓ Frais et honoraires d'Avocat et d'Huissier de Justice et d'enquête...	Dans la limite de 4 600 € TTC par sinistre	
Dégradations Locatives <ul style="list-style-type: none">✓ Frais de réparation consécutifs à des dégradations, destructions et altérations perpétrées par le locataire✓ Dommages matériels consécutifs à la procédure d'expulsion✓ Frais et honoraires de l'expert éventuellement missionné	Dans la limite de 2 300 € TTC par sinistre	Franchise absolue de 400 € TTC par sinistre
Protection juridique dans le cadre du bail (hors loyers impayés et détériorations immobilières)	16 000 € par litige	Seuil minimal d'intervention 230 € TTC

Plafond global des garanties : 80.000 € par sinistre

SACAPP-SAA • 39 rue Fessart 92772 Boulogne-Billancourt Cedex • Tél. : 01 41 86 06 26 • Fax : 01 41 86 06 10 • info@sacapp-saa.com
SAS au capital de 1 463 709 € - Société de courtage - RCS Nanterre B 443 919 501 00033 - APE 6622Z - ORIAS N° 07 019 236 - www.orias.fr
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances
Sous le contrôle de L'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09

www.sacapp-saa.com

Matmut & Co, société anonyme au capital de 66 015 268 € entièrement libéré, 487 597 510 RCS ROUEN. Entreprise régie par le code des Assurances, 66 rue de Sotteville 76100 ROUEN